



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir en date du

Vendredi 21 mai 2021 à 08.30 heures
au centre culturel « SYRKUS »

ORDRE DU JOUR:

Séance à huis clos (4 points) :

- A. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal dans la carrière C1 pour les besoins du service de la population et de l'état civil.
- B. Proposition de réaffectation pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1 (C2- 4 p SUR 100%) - Année scolaire 2021-2022.
- C. Proposition de réaffectation pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1 (C2- 4 p 75%) - Année scolaire 2021-2022.
- D. Proposition de réaffectation pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1 (C2- 4 p SUR 50%) - Année scolaire 2021-2022.

Séance publique (16 points):

1. PAG / PAP / Urbanisme :
 - 1.1. Vote du PAG concernant le projet « Op dem Millewee » sis à Roodt/Syre, rue du Moulin.
 - 1.2. Approbation d'un lotissement et d'une convention portant sur des fonds sis à Mensdorf, rue de Roodt/Syre.
2. Approbation de conventions et contrats :
 - 2.1. Convention 2021 relative au « Club Senior Syrdall ».
 - 2.2. Contrat de bail à ferme concernant des parcelles sises à Roodt/Syre « Unter dem Widenberg ».
 - 2.3. Contrats de bail à loyer.
 - 2.4. Avenants aux contrats de mise à disposition.
3. Devis :
 - 3.1. Acquisition d'une faucheuse-débroussailleuse pour les besoins du service technique communal.
 - 3.2. Acquisition d'un épandeur de sel pour les besoins du service technique communal.
4. Comptabilité/Budget :
 - 4.1. Vote d'un crédit supplémentaire.
5. Règlements communaux :
 - 5.1. Modification du règlement communal de circulation.
 - 5.2. Confirmation de règlements d'urgence de circulation
6. Commissions consultatives et syndicats/coopérations :
 - 6.1. Nomination du représentant communal au « Comité de pilotage Natura 2000 Moselle, Syr & Luxembourg Est ».
 - 6.2. Nomination de nouveaux membres dans différentes commissions consultatives communales.
7. Informations aux membres du conseil communal.
8. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
9. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 14 mai 2021.

Le collège des bourgmestre et échevins,